

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 03 NOVEMBRE 2020

ECOLE MATERNELLE G.POMPIDOU 2

Présents :

Equipe enseignante :

Mesdames, FOURNEL ; GAILLARD ; Monsieur, SAHABI

Parents élus :

Mesdames, BARALLE, HARDOUIN, SZMIGIELSKI.

Municipalité :

Monsieur VELEX délégué à l'école maternelle Pompidou 2

Ordre du jour :

- ❖ Présentation des membres, rôle du conseil et résultats élections
- ❖ Organisation pédagogique : effectifs, équipe, APC
- ❖ Vote du règlement intérieur.
- ❖ Projet d'école
- ❖ Bilan coopérative scolaire et vie d'école
- ❖ Exercice incendie/PPMS
- ❖ Les travaux de l'école.

Présentation des membres, rôle du conseil et résultats élections

➤ **Présentation des membres :**

LES PARENTS ELUS TITULAIRES	LES ENSEIGNANTS
BARALLE Eve	FOURNEL Christel
HARDOUIN Amandine	GAILLARD Delphine
SZIMIGIELSKI Véronique	SAHABI Abdérahman
MUNICIPALITE	
EL GHARMAOUI Hayate	VELEX Richard

➤ **Résultats élections :**

Participation	
Nombre d'inscrits	118
Nombre de votants	38
Nombre de bulletins blancs ou nuls	9
Nombre de suffrages exprimés (S)	29
Taux de participation	32.20%

Participation en baisse
par rapport à l'an dernier
(40.5%)

➤ **Rôle du conseil d'école :**

Le conseil d'école est une assemblée représentant les différents pôles de l'école. Il est l'association de professionnels de l'Education Nationale, de parents élus pour représenter objectivement l'ensemble des familles, de délégués représentant les différentes instances dont dépend l'établissement.

Le directeur de l'école préside ce conseil durant lequel il propose, selon le cas, de réfléchir, établir, élaborer, parfois décider, sur divers aspects de l'école.

C'est aussi un lieu où sont échangées des informations et formulés des souhaits constructifs dans le seul intérêt des enfants (problèmes matériels, hygiène, sécurité, restauration, organisation de l'école...)

Le conseil vote le règlement intérieur de l'école qui obéit à des dispositions de type départemental.

Le conseil d'école a force de propositions pas toujours de décisions, notamment en ce qui concerne la partie administrative liée aux instructions des Inspections et Ministère et aux accords avec la municipalité.

En matière de pédagogie, le conseil peut élaborer ou participer à l'élaboration de plans d'actions (bibliothèque, projet d'école, actions éducatives...) toujours dans l'esprit des objectifs nationaux.

En aucun cas, le conseil d'école ne peut débattre de la pédagogie liée directement à la classe et à son enseignant. Pour cela, les maîtres sont placés sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale et exercent leur fonction dans le respect des Instructions Officielles émanant du ministère de l'Education Nationale.

Organisation pédagogique : effectifs, équipe, aide personnalisée, membres du RASED.

➤ Effectifs et équipe

Les effectifs par classe sont en augmentation par rapport à l'an dernier :

Classe 1 PS :	20	(M. Abdérahman SAHABI)
Classe 2 MSGS :	24	(Mme Delphine GAILLARD)
Classe 3 MSGS :	24	(Mme Christel FOURNEL)

Bilan (à ce jour) : 68 élèves et moyenne basse à 22,6 enfants par classe
En comparaison l'an dernier la moyenne était autour de 24 élèves

➤ Membres du RASED et rôle

Anaëlle DANNION : Psychologue scolaire
Nelly DELVALET : maître G

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

Les aides spécialisées à dominante pédagogique

Ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires. Elles ont pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et au progrès dans l'appropriation des savoirs et des compétences.

Les aides spécialisées à dominante rééducative

Ces aides concernent les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

Le suivi psychologique

À partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, en liaison étroite avec la famille et les enseignants, il recherche des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

➤ APC

L'article D. 521-13 du code de l'éducation, prévoit la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires organisées par groupes restreints d'élèves :
- pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;

- pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

➤ **Organisation et prise en charge de l'APC sur notre école :**

L'équipe enseignante pourra proposer tout au long de l'année à des groupes restreints d'élèves une prise en charge d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

- MARDI ET JEUDI de 11H30 à 12h00
- volume horaire annuel des APC :
Il est de 36 heures.

Vote du règlement intérieur.

En 2016 le règlement intérieur avait été remanié en amont par l'équipe enseignante afin de se mettre en conformité avec le nouveau règlement départemental sortie en 2014.
Après lecture le conseil d'école garde le règlement d'école inchangé.

Projet d'école

LE PROJET D'ECOLE 2018-2021	
AXES GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS RETENUS
AXE GENERAL 1 : MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SE DIMENSIONS EN S'APPROPRIANT UNE CULTURE LITTERAIRE ET EN DEVELOPPANT DES CAPACITES DE COMMUNICATION	1 - Amener les élèves à comprendre des textes écrits en s'appropriant une culture littéraire 2 - Amener les élèves à développer des situations orales de communication
AXE GENERAL 2: APPRENDRE ENSEMBLE ET VIVRE ENSEMBLE EN DEVENANT ELEVE ET EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	3 - Amener les élèves à accéder à la compréhension des règles qui régissent la vie en collectivité. 4 - Travailler la coéducation et le dialogue avec les familles.
AXE GENERAL 3: CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSEE ET EXPLORER LE MONDE EN DEVELOPPANT DES CONNAISSANCES ET EN SUSCITANT LA CURIOSITE	5 - Permettre aux élèves de développer les performances scolaires dans la compréhension et l'utilisation des quantités. 6 - Amener les élèves à manifester de la curiosité par rapport au monde du vivant

Cette année, nous allons nous allons poursuivre les objectifs opérationnels de l'axe 1 :

- Prise en compte lors de la pratique de classe
- Réflexion abordé lors du premier conseil de cycle (pistes de mise en œuvre)
- Préparation de l'équipe sur les modalités de mise en œuvre lors des journées Rep +

LE PROJET D'ECOLE 2018-2021 axe 1

AXE 1 Projet école	OBJECTIFS OPERATIONNELS RETENUS	INDICATEURS DE REUSSITE	PISTES POSSIBLES DE MODALITES DE MISE EN ŒUVRE <i>Sera retravaillé lors des journées REP+</i>
MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SE DIMENSIONS EN S'APPROPRIANT UNE CULTURE LITTERAIRE ET EN DEVELOPPANT DES CAPACITES DE COMMUNICATION	1 – Amener les élèves à comprendre des textes écrits en s'appropriant une culture littéraire.	<p>Être capable de repérer, reconnaître et comprendre les personnages, les lieux, les objets, le lien entre chacun des ces éléments</p> <p>Être capable de restituer la cohérence de l'histoire (chronologie...)</p> <p>Être capable de restituer une histoire (raconter, conter, dire théâtraliser...)</p> <p>PS : Je sais écouter une histoire courte et nommer les personnages de l'histoire.</p> <p>MS : Je sais écouter une histoire et répondre à des questions simples.</p> <p>GS : Je sais écouter une histoire et répondre à des questions complexes.</p> <p>Prendre plaisir à communiquer avec ses pairs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix d'un livre référent de la période pour chaque classe (5 périodes = 5 livres) ✓ Définir une liste des livres référents pour chaque classe et par période pour suivre un calendrier de cycle (journée Rep+) ✓ Lire chaque jour l'histoire à la même heure (inspiration « le quart d'heure lecture ») ✓ Permettre le découpage de l'album en plusieurs parties (inspiration Narramus) (journée Rép+) ✓ Fiche personnages du livre référent à construire pour un affichage en classe ✓ Loto des personnages pour chaque classe à construire (journée Rep+) ✓ Memory des personnages ✓ Reconstituer une action avec 3 cartes (inspiration symbolicone) (journée Rep+) ✓ Domino des personnages et de moments de l'histoire pour permettre à l'élève de restituer. ✓ Jeu des personnages à construire (journée Rep+) ✓ Carte langage à construire (journée Rep+) <p>Reprendre ces jeux lors des journées de co-éducation avec les parents ou avec les assistants d'éducation.</p>
	2 - Amener les élèves à développer des situations orales de communication.	<p>Être capable de prendre la parole et de s'exprimer correctement.</p> <p>Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants en se faisant comprendre</p> <p>Augmentation des prises de paroles et développement du lexique</p> <p>PS : Je sais me faire comprendre quand j'en ai besoin en faisant des phrases courtes.</p> <p>MS : Je sais raconter un évènement vécu en classe en faisant des phrases plus longues.</p> <p>GS : Je sais raconter un évènement vécu hors de la classe en faisant des phrases plus complexes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte langage émotions à construire de type emoticart (journée Rep+) ✓ Réalisation de l'album echo de la classe : L'enseignant réalise des photos des enfants au cours de leurs activités. Plusieurs utilisations sont possibles selon les besoins des élèves : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en petit groupe, les enfants racontent l'évènement vécu en s'aidant des photos. ▪ Un enfant qui a été photographié décrit par exemple ce qu'il fait et donne d'autres éléments du contexte ✓ La mascotte de la classe, les marionnettes avec 2 élèves. ✓ Présenter des productions de tableaux ✓ Présenter des expériences scientifiques (aimant, état de l'eau) ✓ Vidéo d'un atelier d'EPS d'un moment de classe pour en reparler <p>Présentation des observations et expériences réalisées à d'autres classes.</p>

Projet de réseau

Le projet de réseau a été construit en lien avec les éléments de cadrage suivants :

- Le référentiel de l'Éducation prioritaire.
- Le projet académique.
- Les projets d'école(s)
- Le projet d'établissement
- Le contrat d'objectifs du collège

LE PROJET DE RESEAU 2019-23 REP+ André Malraux

AXE 1	GARANTIR POUR CHAQUE ELEVE LA MAITRISE DES FONDAMENTAUX
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines et en particulier en mathématiques 2. Développer la méthodologie pour permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions
AXE 2	FAVORISER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer le tutorat et la coopération entre élèves 2. Développer la persévérance et l'ambition dans le cadre de concours et/ou de projets afin de permettre la confrontation avec des élèves hors EP
AXE 3	FAVORISER DES PARTENARIATS EFFICIENTS
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la coopération avec les familles 2. Favoriser les projets culturels, scientifiques, sportifs 3. Développer la coopération inter-degrés

Dans le cadre du REP+ des journées ont été libérées pour permettre des temps de concertation mais aussi des temps de formation.

Nos actions à venir :

AXE 1 : améliorer la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines

Permettre la lecture d'histoire chaque jour:

Travail sur les histoires lues et apprentissage du vocabulaire et de la syntaxe dans chaque classe.

AXE 1 : améliorer la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines et en particulier en mathématiques

Varié les situations pour dénombrer et réfléchir sur les stratégies.

AXE 3 : Renforcer la coopération avec les familles

Favoriser la communication et permettre des entretiens via les carnets de suivi des apprentissages pour le suivi des élèves en prenant en compte la situation sanitaire

Bilan coopérative scolaire et vie d'école

COOPERATIVE

Les parents cotisent à la coopérative de l'école qui répartit ensuite l'argent dans les classes par le système Coop des classes. Les familles sont donc sollicitées à donner ce qu'elles peuvent sans montant fixé. Il s'agit d'une libre participation des familles. La coopérative centrale participera systématiquement afin d'alléger la participation des familles en privilégiant de petits montants autour de 2 à 3 €

Les ventes de photos alimentent la coopérative au même titre que les cotisations des familles. Le photographe est venu début octobre et les photos seront mises en vente prochainement. Le tableau suivant rend compte des principales recettes et dépenses faites ou à venir à la date du conseil. Au 31 aout nous étions à 1224,90 €

LES DEPENSES		LES RECETTES	
ADHESION OCCE	168 €	PARTICIPATION COOP 1 (en baisse car nous avons moins d'élèves)	647 €
Remboursement classe 2	57 €		
Remboursement classe 2	14 €		

Participation famille en baisse avec une classe en plus, nous les remercions de leur confiance.

Balance à la date du conseil (somme arrondie) : 1 622 €

SPECTACLES ET SORTIES :

- Pas de spectacle à l'école pour éviter le brassage
- Points sur les évènements à venir :
 - Spectacle de Noël :
 - ✓ Spectacle offert par la mairie : les enfants des Écoles Maternelles se rendront à l'Espace JEAN LEGENDRE (Peau d'Ane » durée 40 mn) ;
 - L'équipe communiquera prochainement les futures sorties par le biais du cahier de liaison en cas de situation sanitaire améliorée.
 - Concernant la piscine la date de passage d'agrément a été reportée. Réflexion des membres sur la sécurité en lien avec la covid 19. Le directeur prendra attache de l'inspection pour connaître les modalités de fonctionnement.

PROTOCOLE SANITAIRE :

Depuis mars nous nous sommes appliqués à respecter ce protocole par la limitation des brassages même à la période précédente lorsqu'elle n'était pas requise mais conseillée.

Concernant les mesures sanitaires, le nouveau protocole insiste sur la limitation des brassages. Lors du dernier protocole **nous avons conservé cette limitation des brassages** par :

- des récréations séparées
- des classes séparées au moment de la cantine
- des entrées séparées :
 - ENTREE PRINCIPALE : classe 1 (Abderahman), classe 2 (Delphine)

- o ENTREE ARRIERE BATIMENT : classe 2 (Christel)

Cela nous permet donc de l'appliquer sereinement puisque par principe de précaution nous avons émis le choix de conserver cette limitation en plus des gestes barrières.

Une vigilance supplémentaire est apportée via ce protocole concernant :

- **le partage des jeux au sein de la classe** et au niveau de la cour de récréation. Des roulements vont donc être mis en place pour permettre le temps de pause nécessaire [12h pour les jeux de la classe / 24h pour la structure de jeu de la cour de récréation]
- **La ventilation des locaux.** Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures au lieu de 3 heures

Pour le reste les mesures de précautions restent similairement les mêmes :

Le lavage des mains plusieurs fois dans la journée :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Les règles de distanciation physique :

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

L'application des gestes barrières :



Exercice incendie /PPMS :

➤ Exercice incendie

Nous avons réalisé notre 1^{er} exercice de sécurité incendie le 28/ 09 / 2020. L'évacuation s'est bien déroulée. Le prochain exercice aura lieu en novembre.

➤ PPMS

Tous les établissements d'enseignement ont **obligation** de concevoir, de mettre en œuvre et de maintenir à jour un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). [Circulaire n°2015-205 du 25 novembre 2015](#) relative aux plans particuliers de mise en sûreté face aux risques majeurs et [BO N°15 du 13 avril 2017](#) relatif au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires.

Conformément à la circulaire et au BO cités en référence, le PPMS est un document propre à chaque établissement scolaire. L'organisation **d'exercices réguliers de simulation, 2 par an dont un exercice attentat intrusion** doivent permettre de confronter le PPMS à la situation réelle de l'établissement et donnera lieu à la rédaction d'une fiche d'**évaluation**.

L'école a investi dans une mallette PPMS par le biais du budget des fournitures diverses en 2016.

Voici les principales observations et demandes à l'attention de la mairie lors de l'exercice 2017 :

- Au final l'idéal est d'avoir un signal de réception dans chaque classe que l'on peut actionner de plusieurs endroits de l'école.
- Demande d'une alarme spécifique à la mairie et de verrous pour les classes.

- Nécessité de rehausser les grilles de l'école qui sont trop basses.

Dates des exercices PPMS:

29 Septembre 2020 : PPMS confinement TMD

24 novembre 2020 : PPMS Alerte intrusion

Travaux école :

Les différentes personnes en charge des travaux :

Nicolas LEDAY est l'adjoint au maire et Vice-Président de l'ARC.

Jean BACHELET est le directeur général adjoint en charge du pôle Espaces urbains Déplacement et Patrimoine

Jean christophe TASSIN est le Chef de la division du Patrimoine et des Bâtiments Communaux.

Avant tout autre chose nous remercions les efforts de la maire concernant les travaux.

Le tableau suivant retrace les différentes demandes de travaux et a été mis à jour suite au passage de monsieur LEBRUN qui est le responsable du service entretien du Patrimoine Bâti :



INTITULE DE LA DEMANDE DE TRAVAUX ECOLE MATERNELLE G. POMPIDOU2	Sera fait cette année	Sera fait plus tard	Déjà réalisé
COUR DE RECREATION : Suite aux travaux de la cour l'an dernier il reste une partie d'enrobé à finir sur une partie de la cour Nous souhaitons changer la seconde partie d'enrobé (dangereux pour les enfants lorsqu'ils tombent) pour terminer la cour de récréation que vous avez bien modifiée et on vous en remercie encore. MERCI BEAUCOUP LA COUR EST ENFIN TERMINÉE DANS SA TOTALITE			Merci beaucoup
Fuite siphon cuisine école.			Merci
Réparer enrouleur bureau direction.		EN ATTENTE	
Réparer la base de la grille donnant sur le parking handicapé (rebétonner). [demandé en début d'année 2019-2020]. Dangereux.		EN ATTENTE	
Mettre des bornes béton anti recul de voiture pour éviter que la grille face à l'école Pompidou B <u>ne s'effondre.</u>			Merci
Remplacer dalles manquantes (amiante en dessous), classe 2 coté devant la porte extérieur, classe1 et 3 à côté de la porte extérieure et local papier		TOUJOURS EN ATTENTE	
Boucher les trous des dalles plafond avec enduit et peindre en blanc		EN ATTENTE	
Réparer tableau affichage extérieur (gonds) et mettre une casquette pour protéger des intempéries.			Merci
Changement d'ampoule local Atsem			Merci
Réparer la lustreuse qui ne fonctionne plus depuis plus d'un an. En cas d'impossibilité de la réparer, la changer par une nouvelle. Nous en avons besoin pour que les sols reviennent à leur état d'origine (en copie à madame SCHWARZ et madame BOUVART) LUSTREUSE ENFIN REPARÉE. NOUS AVONS MAINTENANT UNE ECOLE BIEN PLUS PROPRE.			Merci beaucoup
Intervention rapide, petits travaux et espaces verts : plomberie, remplacements d'enrouleurs, réglage lumières , tonte pelouse.			Merci

Encore une fois, nous remercions monsieur MARINI et l'ensemble de ses équipes pour la transformation de notre école ces dernières années.

Monsieur SAHABI
Directeur

A stylized, cursive handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke and a short vertical line.

Madame BARALLE
Parent élève

A handwritten signature in blue ink that reads 'Baralle' in a cursive style, with a horizontal line underlining the name.